

AVIS PUBLIC

CHANGEMENT DE LIEU DES SÉANCES 2025

AVIS public est, par la présente, donné par la soussignée, que le conseil municipal, lors de sa séance ordinaire du 6 novembre 2024, a adopté le calendrier des séances du Conseil pour l'année 2025 reproduit ci-dessous, tel que requis à l'article 319 de la *Loi sur les cités et villes*.

Calendrier des séances 2025

15 janvier	2 avril	2 juillet	1 ^{er} octobre
5 février	7 mai	6 août	19 novembre
5 mars	4 juin	3 septembre	3 décembre

Prenez note que les séances ordinaires du conseil municipal du 1^{er} octobre 2025, 19 novembre 2025 et 3 décembre 2025 se tiendront au Centre multifonctionnel de Carignan situé au 1555 rue de l'École et débuteront à 19h30.

Donné à Carignan, ce 8 septembre 2025

Ève Poulin, avocate
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, M^e Ève Poulin, certifie sous mon serment d'office, avoir fait publier le présent avis public sur le site internet de la Ville de Carignan et l'avoir fait afficher à l'hôtel de ville le 8 septembre 2025.

Donné à Carignan, ce 8 septembre 2025

Ève Poulin, avocate
Greffière